





Introduction

Si le ministre des Finances, Éric Girard, ne s'est pas présenté avec de nouveaux souliers comme le veut la tradition (il a préféré faire un don), il a tout de même déposé son budget du gouvernement du Québec pour l'année 2023-2024, mardi le 21 mars 2023.

Tel que promis et claironné depuis des mois, la mesure principale du budget consiste en des baisses d'impôts aux particuliers.

Les faits saillants du budget tel que mis de l'avant dans les publications du Gouvernement

- ❖ 12,1 G\$: Accroître la richesses du Québec dont 9,2 G\$ en baisses d'impôts, 600 M\$ pour la pénurie de main-d'œuvre et 1,4 G\$ pour la prospérité des régions
- 2,3 G\$: Développer le potentiel de la jeunesse, séparé en trois enveloppes : scolaire, vie active et études supérieures
- 5,6 G\$: Amélioration du système de santé dont 1,9 G\$ pour les aînés et 500 M\$ pour les personnes vulnérables
- 3,5 G\$: Pour une enveloppe variée incluant notamment le français, le logement, le réseau de transports et le soutien aux autochtones
- ❖ 1 G\$: Pour les mesures environnementales, dont 23 M\$ pour reconnaître et rétribuer les pratiques agroenvironnementales

Réception du budget

La majorité des analystes et chroniqueurs du *Devoir,* de *La Presse* et du *Journal de Montréal* n'ont pas été élogieux envers le Budget provincial 2023-2024.

On y parle beaucoup d'un budget populiste qui a comme pièce maîtresse des baisses d'impôts aux particuliers. Les grands absents : le peu d'investissements en logement et en santé mentale, ce qui a d'ailleurs fait couler beaucoup d'encre.

Ces baisses d'impôts, promises en campagne électorale, ne satisfont ni à droite, parce qu'elles se font en puisant à même le Fonds des générations et donc ralentissent les paiements de la dette du Québec sans diminuer les dépenses de l'État, ni à gauche, parce qu'elles privent l'État de fonds alors que les infrastructures du Québec sont en grave déficit de réfection.

Même le Conseil du patronat du Québec a critiqué les baisses d'impôts et le manque d'investissements pour contrer la pénurie de main d'œuvre. La mesure

la plus saluée : la mise en place d'un nouveau congé fiscal de 15 % en milieux urbains et de 20 % en milieu rural pour les grands projets d'investissement. Ce congé fiscal et maintenant disponible pour les projets agricoles.

Du Côté de *La Terre de chez nous*, on parle d'un budget en deçà des attentes en agriculture. Même son de cloche dans toutes les déclarations et communiqués de presse de l'UPA. Bien entendu, tout nouvel argent est bienvenu, tout nouvel investissement salué, le ton est prudent dans la critique, mais on entend la déception.

C'est particulièrement le cas pour la transition environnementale, pour laquelle, par le programme de rétribution des pratiques agroenvironnementales, il n'y qu'une enveloppe de 23 M\$ sur les 50 M\$ promis en campagne électorale.



Agriculture

- → 615 M\$ sur trois ans dès 2025-2026 pour poursuivre le financement de la Politique bioalimentaire
- 175 M\$ sur cinq ans pour hausser les sommes des programmes du MAPAQ afin d'augmenter les investissements et la productivité des entreprises bioalimentaires
- 23 M\$ additionnels pour le Programme de rétribution des pratiques agroenvironnementales sur les deux prochaines années (moins de la moitié des 50 M\$ promis lors de la campagne électorale)
- → 5 M\$ sur deux ans pour bonifier le Programme Investissement Croissance Durable (PICD) de La Financière agricole
- 8 M\$ sur cinq ans pour l'embauche d'inspecteurs additionnels pour accroître les efforts visant à assurer le bien-être animal

Les dépenses du MAPAQ passent de 1,35 G\$ à 1,5 G\$, une augmentation notable de 11,7% (7,8% l'année précédente)

Les dépenses de la Financière agricole du Québec passent de 531 M\$ à 642 M\$, une augmentation significative de 111 M\$ ou 21 % (12 M\$ l'année précédente)

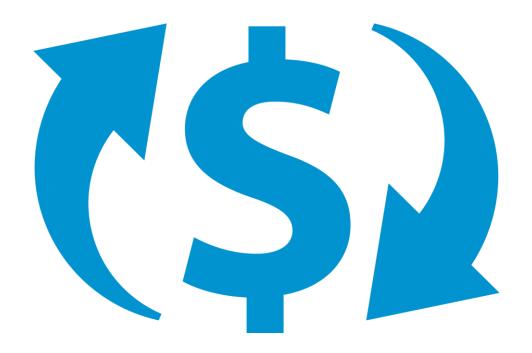
Main d'œuvre



- 105,6 M\$ pour soutenir les entreprises dans leur recherche de travailleurs
- 164 M\$ pour accélérer la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes
- 73 M\$ sur cinq ans pour promouvoir l'immigration dans les régions plus touchées par la pénurie de maind'œuvre
- 33,5 M\$ pour favoriser l'attraction et la rétention de travailleurs, notamment par l'accélération du traitement des demandes des travailleurs étrangers

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

- 373 M\$ prévus pour la mise en place d'un nouveau congé fiscal pour grands projets d'investissement qui inclura désormais le secteur de l'agriculture. Une aide fiscale bonifiée jusqu'à 20 % est prévue pour les projets réalisés hors des centres urbains.
- 202 M\$ sur cinq ans pour favoriser la croissance des entreprises, la numérisation et les exportations, dont 75 M\$ pour la construction du terminal de Contrecœur du port de Montréal.
- 30 M\$ sur trois ans pour effectuer des appels à projets visant à favoriser l'adoption de technologies propres et de pratiques écoresponsables et soutenir les entreprises qui développent et commercialisent les technologies propres.



Environnement (mesures qui pourraient affecter les entreprises agricoles)

1,4 G\$ additionnel pour le Plan pour une économie verte 2030. Les détails du plan seront dévoilés dans quelques semaines.

500 M\$ sur cinq ans pour appuyer la création du Fonds bleu, dont une partie sera financée par la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau.

443,4 M\$ sur six ans pour mettre en œuvre le Plan nature 2030 visant à mettre en place des mesures de conservation de la biodiversité.

